



# CAP METIER DE LA COIFFURE (MDC)

## Métiers visés, débouchés :

Le titulaire de ce CAP sait utiliser les techniques courantes de coiffure pour hommes, femmes et enfants. Il lave les cheveux, les coupe, les coiffe. Sous les directives d'un responsable, il peut réaliser les colorations et les permanentes.

Attentif à l'accueil, il peut aussi conseiller la clientèle. Il participe à la gestion des stocks, à l'organisation et au rangement du salon, ainsi qu'à la tenue du carnet de rendez-vous. Il gère l'accueil de la clientèle.

Le conseil de la vente de service de produit.

Il gère son espace de travail et participe aux différentes activités de l'entreprise.

## Condition d'admission, modalités et délais d'accès, prérequis :

### Modalités :

Entretien individuel – Certificat de faisabilité d'entrée en formation

**Prérequis :** Avoir 15 ans minimum au 31/12 de l'année d'inscription

Pas de diplôme prérequis pour la formation de 2 ans

Signature d'un contrat d'alternance (apprentissage ou professionnalisation)

**Qualités requises :** être attiré par les métiers de la coiffure

**Délai d'accès :** Inscription au minimum 15 jours avant le démarrage de la formation

## Organisation de la formation

- Durée de 2 ans

12 semaines en formation (420 h)

Le reste du temps en entreprise

- Durée de 1 an :

12 semaines de formation (420h) et 12 semaines minimales de stage en milieu professionnel (si titulaire d'un CAP minimum)

## Contenu pédagogique (dont méthodes mobilisées et modalités d'évaluation) :

Les formateurs veillent à varier les méthodes pédagogiques :

- Méthode affirmative
- Méthode démonstrative
- Méthode interrogative
- Méthode applicative
- Méthode heuristique

## Processus d'évaluation :

Quiz, Évaluation pratique, Examen Blanc, DST, Examen, Bilan semestriel, Révisions.

## Tarifs :

Coût de la formation entièrement prise en charge par l'OPCO.

Tous les apprentis après signature de leur contrat bénéficient de la prise en charge des frais pédagogiques et des frais du 1er équipement pédagogique. L'équipement est fourni par le centre de formation.

## Accessibilité aux personnes handicapées :

Accueil et accompagnement des personnes en situation de handicap (référénte handicap : A. AGRAFEUIL)

## Insertion professionnelle :

Tout type d'entreprises de coiffure (salons de coiffure, salons itinérants, entreprises de coiffure à domicile, entreprises liées au secteur de la coiffure).

Secteur du spectacle et de la mode.

Établissements en institutions diverses avec des activités de coiffure intégrées (centre d'esthétique de thalassothérapie, établissement de tourisme et de loisirs. De soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées).

## Poursuite de formation, passerelles, équivalences :

Possibilité de préparer une mention complémentaire ou le BP spécialité coiffure. Possibilité également de préparer un CAP esthétique en un an pour obtenir une polyvalence esthétique-coiffure demandée par les salons de bien-être.

## Nos spécificités :

- Participation à des actions pédagogiques spécifiques
- Possibilité d'internat
- Bilan de la situation personnelle de chaque candidat avec un accompagnement en fin de formation à la recherche d'emploi ou à la poursuite d'études

## Statut de la formation (apprentissage, contrat de professionnalisation, stagiaire de la formation professionnelle) :

Statut salarié en contrat d'apprentissage rémunéré en fonction de son âge et de son année de formation.

## Examen :

EXAMENS EN CCF (Contrôle Continu en Formation)

### Domaine professionnel :

EP1 : Technique de coiffure

EP2 : Relation clientèle et participation à l'activité de l'entreprise

### Domaine général :

EG1 : Français et histoire géographie

EG2 : Mathématiques et sciences

EG3 : Education physique et sportive

EG4 : Anglais

## Possibilité de valider un ou des blocs de compétences :

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

## Taux de réussite à l'examen :

Taux de réussite à l'examen 2022 : 50% (taux de présentation à l'examen : 50%)

## CONTACTS

IFCA Saint Joseph  
23 avenue Georges Pompidou  
24000 Périgueux

Christelle DAUDE / Sarah VILAS  
05 53 06 84 15  
[secretaire.ifca@stjo-24.fr](mailto:secretaire.ifca@stjo-24.fr) <https://stjo-24.fr/>